

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### N° 26/13

Le VINGT-CINQ MARS de l'an deux mille vingt-six, à vingt heures trente, le Conseil municipal de la commune de Goyrans, dûment convoqué, s'est réuni à la mairie sous la présidence de Madame Véronique HAITCE.

Etaient présents : *Mmes Mireille CAROLI, Patricia COGNET, Virginie CORMERAIS, Corinne LACOSTE, Sandra MARFAING,*  
*MM Kevin AUBARET, Pierre BARRIE, Christian BERNIAC, Benoît COUTURIER, Arnaud HILLION, Denis VAILLANT, Laurent ZANDONA*

Procurations : *Mme Catherine REMIGY à Corinne LACOSTE, Marie LAZORTHES à Véronique HAITCE*

Date de convocation : 20 mars 2026

Secrétaire de séance : Kevin AUBARET

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer.

Votants : 15

Pour : 15

Contre : 0

Abstentions : 0

### **Objet : Délégations de fonction aux élus**

Madame Corinne LACOSTE, première adjointe, est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants : ADMINISTRATION – LIEN SOCIAL – COMMUNICATION, conformément à l'arrêté n° 12-26

- Administration générale et gestion du personnel communal
- Lien social et communication municipale

Monsieur Christian BERNIAC, deuxième adjoint, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : TRAVAUX – BATIMENTS – ESPACES VERTS, conformément à l'arrêté n°13-26

- Travaux communaux et entretien des bâtiments
- Voirie communale et chemins ruraux
- Gestion des espaces verts et entretien du cadre de vie
- Suivi des relations avec les entreprises, les prestataires et les partenaires

Madame Catherine REMIGY, troisième adjointe, est déléguée pour intervenir dans les domaines suivants : ENVIRONNEMENT – TRANSITION ECOLOGIQUE – ECLAIRAGE PUBLIC, conformément à l'arrêté n°14-26

- Environnement et développement durable
- Transition écologique et actions de sensibilisation des habitants
- Gestion et suivi de l'éclairage public

Monsieur Denis VAILLANT, conseiller municipal, est délégué pour intervenir dans les domaines suivants : URBANISME

- Réception et suivi des demandes d'autorisation d'urbanisme
  - Relations avec le service instructeur
  - Préparation des décisions relatives à l'urbanisme et information des administrés
- La délégation de signature des actes d'urbanisme fera l'objet d'un arrêté.

Monsieur Arnaud HILLION, conseiller municipal, est délégué pour  
suivants : ECOLES ET AFFAIRES SCOLAIRES

- Suivi des écoles et relations avec les enseignants et le personnel éducatif
- Organisation de la cantine, garderie et activités périscolaires

Les fonctions déléguées aux conseillers municipaux sont exercées à titre gratuit, sans indemnité.

Les délégataires susnommés assurent le quotidien des affaires relevant de leurs domaines respectifs et rendent compte régulièrement au Maire.

Les fonctions déléguées s'exercent sous la surveillance et la responsabilité du Maire.

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- VALIDE les délégations consenties aux élus par le Maire

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.

Pour copie conforme en mairie, le 25 mars 2026.

Fait à Goyrans, le 25 mars 2026.

Véronique HAITCE



Maire de Goyrans